



La cérémonie officielle du lancement des mesures de gratuité des soins au profit de la femme et de l'enfant de moins de cinq ans s'est déroulée le mardi 2 mai 2016 à Djibo, dans la région du Sahel. Débutées depuis le 2 avril 2016 dans les Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), les Centres médicaux avec antennes chirurgicales (CMA) des régions du Centre, du Sahel et des Hauts-Bassins, les mesures de gratuité des soins maternels et infantiles se sont élargies au centre hospitalier universitaire Yalgado-Ouédraogo, au centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles-De-Gaulle, au centre hospitalier universitaire Sanou-Sourou et au centre hospitalier régional de Dori depuis le 1er mai 2016. C

'est dans cette dynamique que le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, a procédé, le mardi 2 mai 2016 à Djibo (Région du Sahel) au lancement officiel des mesures de gratuité des soins maternels et infantiles au Burkina Faso. Selon le chef du gouvernement, cette date est historique car pour lui, l'un des engagements du président du Faso vient de se réaliser. A en croire M. Thiéba, cette cérémonie est l'acte fondateur d'une nouvelle politique sociale et de santé. Il a laissé entendre que la politique du gouvernement vise à améliorer les conditions de vie des populations et à faire sortir le "pays des Hommes intègres" des profondeurs du classement de l'Indice de développement humain (IDH) (ndlr : 183 sur 188 pays). Les facteurs qui expliquent cette situation, a-t-il affirmé, sont, entre autres, l'insuffisance des infrastructures sanitaires, l'inaccessibilité des services de santé pour la plupart des populations. La phase pilote connaît des difficultés, notamment les fausses déclarations de grossesses et de maladies, les longues files d'attente....

En dépit des difficultés que connaît la phase pilote, a rassuré M.Thiéba, l'application des mesures de gratuité se déroule bien. «181 581 enfants, 12 629 accouchements 12 645 femmes

Gratuité des soins maternels et infantiles

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 05 Mai 2016 09:31 - Mis à jour Jeudi, 05 Mai 2016 09:38

enceintes, 240 césariennes ont été pris en charge », a-t-il annoncé. Le chef du gouvernement a invité les populations à se déplacer massivement dans les hôpitaux tout en respectant la pyramide sanitaire. C'est-à-dire que le patient doit commencer la consultation du plus petit centre de santé au plus grand. Le chef de file des partenaires techniques et financiers, Marc Rubin a, quant à lui, réaffirmé la disponibilité des partenaires à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de ces mesures. « Vous prenez de cette façon, la meilleure porte d'entrée pour la couverture maladie universelle en assurant le financement de la santé pour environ 25 % de la population burkinabè », a déclaré M. Rubin, par ailleurs représentant résident de l'UNICEF.

A l'en croire, les mesures prises par l'autorité vont contribuer à l'atteinte des Objectifs pour le développement durable (ODD). Le ministre de la Santé, Smaïla Ouédraogo, s'est dit satisfait du bon déroulement des mesures. Selon lui, les mesures vont coûter plus 20 milliards de F CFA. A l'issue de la cérémonie, Paul Kaba Thiéba a visité le CMA de Djibo. A la fin de la visite guidée, une rencontre a eu lieu entre les autorités et le personnel médical. C'était l'occasion pour les agents de santé de soumettre certaines doléances. Tout en encourageant les agents à plus de sacrifices, le Premier ministre Thiéba les a rassurés que des mesures idoines seront prises incessamment pour prendre en compte certaines requêtes évoquées. M. Thiéba a tenu le même sermon aux forces vives de la province qu'il a rencontrées à la mairie de Djibo. En rappel, les bénéficiaires de la gratuité des soins sont aussi les enfants de moins de cinq ans souffrant de certaines maladies (paludisme, diarrhée, infections respiratoires, infections néo-natales). L'extension des mesures de gratuité des soins maternels et infantiles sur l'ensemble du territoire interviendra le premier juin 2016.

Boudayinga J-M Thienon

Sidwaya